

La méthode d'analyse en groupe : Application à la problématique de la mise à l'emploi des personnes fragilisées

Michel Mercier et Anne De Muelenaere

Université de Namur

Résumé

La méthode d'analyse en groupe se base sur l'approche herméneutique selon la pensée de Paul Ricoeur sur le conflit des interprétations. A partir d'observations de cas vécus par différents acteurs, les divergences et les convergences d'interprétations sont recensées et travaillées. L'objectif est d'articuler les compréhensions individuelles et les modèles explicatifs dans une nouvelle compréhension issue des confrontations au sein du groupe d'analyse. Une réflexion théorique se construit qui permet de rendre compte de la cohérence des convergences et d'analyser les divergences subsistantes. Cette démarche devrait déboucher sur le changement social, le travail théorique amenant à changer l'action qui elle-même modifie la théorie qui elle-même expliquera les changements opérés. Cette méthode a été développée et appliquée dans différents milieux sociaux par plusieurs centres de recherche. Actuellement elle est appliquée dans un projet européen Equal pour la problématique des réseaux, et des représentations sociales dans l'accompagnement à l'emploi des personnes fragilisées.

Mots clés

ANALYSE DE GROUPE , ACCOMPAGNEMENT , RESEAUX, REPRESENTATIONS SOCIALES

Introduction

Dans cet article, nous reprenons une méthode initiée dans le cadre d'une étude concernant la vulnérabilité de populations soumises à une déstructuration des liens sociaux. Il s'agissait de jeunes issus de milieux défavorisés bénéficiant d'animations par des éducateurs spécialisés dans des « Maisons de jeunes en milieu populaire ». Nous reprenons les éléments centraux de cette méthode en mettant en évidence son évolution et sa continuité dans différents champs d'application en recherche qualitative. Nous l'avons notamment appliquée dans le champ de l'étude de la mise à l'emploi de populations vulnérables par la mise en œuvre d'interventions en mettant l'accent sur les réseaux, l'accompagnement et la prise en compte des représentations sociales.

Dans un premier temps, nous montrons comment la méthode s'ancre dans une approche herméneutique qui met l'accent sur les conflits d'interprétations. Nous envisageons ensuite les étapes de l'analyse en groupe

telles que définies dans la recherche « Animation en milieu populaire ? ». Nous montrons comment elle a été utilisée par une équipe de chercheurs qui l'a appliquée à différents phénomènes sociaux, essentiellement dans le cadre de l'action publique (santé, enseignement, judiciaire) et nous débouchons sur une application actuelle dans le cadre d'un projet européen concernant l'emploi des populations vulnérables.

Approche herméneutique

L'analyse en groupe se base sur l'approche herméneutique telle qu'elle est décrite par Paul Ricoeur (1). En effet on distingue deux démarches en matière scientifique : l'approche explicative utilisée surtout par les sciences exactes, et l'approche compréhensive propre à la plupart des sciences humaines. Dans les deux cas : explication et compréhension, il y a confrontation de théories à la réalité empirique, mais dans l'approche compréhensive, on utilise des théories interprétatives de la réalité qui servent à lui donner un sens.

Paul Ricoeur prétend que pour comprendre le réel, il est intéressant de dégager les conflits d'interprétations. C'est ce que l'on fait dans l'analyse en groupe, c'est-à-dire que l'on met en situation des acteurs sociaux différents, avec leurs idéologies, leur culture, leurs représentations sociales, mais ces acteurs sociaux ont aussi des formations et des références théoriques différentes : ce sont des médecins, des psychologues, des éducateurs etc. A propos de faits sociaux, on leur demande de confronter leurs interprétations. Ensuite en partant de ces confrontations d'interprétations, on essaie de dégager une compréhension consensuelle, c'est-à-dire une compréhension d'où émergent des convergences mais sans négliger les divergences d'interprétations. Il s'en suit que la vérité découverte en sciences herméneutiques n'est pas la même qu'en sciences empirico déductives où le formalisme définit « une fois pour toutes » l'interprétation de la réalité. Dans les sciences herméneutiques, et c'est le propre de l'analyse en groupe, on reconnaît les convergences et les divergences d'interprétation et on essaie de dégager une interprétation consensuelle qui donne un sens à la réalité.

Méthode d'analyse en groupe

Une des premières expériences d'analyse de groupe a été menée en 1981 par un groupe de chercheurs sous l'impulsion de Michel Mercier dans une étude commandée par la Fédération des Maisons de Jeunes en milieu populaire (2). Ce travail visait à mieux comprendre et expliquer les conduites des jeunes délinquants marginalisés, et cela à travers une approche pluridisciplinaire.

Le présupposé épistémologique était que les confrontations d'interprétations peuvent donner lieu à une compréhension scientifique des phénomènes.

L'objectif était d'articuler les compréhensions individuelles et les modèles explicatifs dans une nouvelle compréhension issue des confrontations au sein d'un groupe d'analyse. Ce groupe formé d'acteurs sociaux, de praticiens et de théoriciens analyse les observations faites par certains de ses membres grâce à l'animateur qui fait émerger les convergences et les divergences d'interprétations.

La méthode

La méthode d'analyse en groupe se déroulait selon le schéma suivant :

À partir de l'enregistrement d'une observation effectuée par un membre du groupe, celui-ci communique sa propre interprétation de l'observation et l'enjeu de l'événement. Ensuite, il y a un tour de table où chacun communique sa propre interprétation. Il revient au narrateur de clôturer le tour de table et de communiquer éventuellement sa nouvelle interprétation.

L'enregistrement est réécouté une deuxième fois et chacun peut l'interrompre là où il le désire pour donner une interprétation partielle. S'en suit une discussion, puis l'animateur est chargé de faire apparaître les convergences et les divergences dans les interprétations (qui seront plus tard retravaillées et complétées par l'équipe de chercheurs).

Suite aux interprétations discutées en groupe, l'observation complète est à nouveau réécoutée et on refait un tour de table semblable au premier.

Après une série d'observations travaillées durant plusieurs réunions, une réflexion théorique se construit dans le groupe, résultant de la confrontation des pratiques et des modèles explicatifs. Le groupe forge de nouveaux concepts et des modèles qui permettent de rendre compte de la cohérence des convergences et d'analyser les divergences qui subsistent.

Cette démarche devrait déboucher, tant sur le plan théorique que pratique, sur un changement social : d'une part, le travail théorique d'un groupe doit l'amener à changer son action dans le domaine qui l'occupe, d'autre part, l'application du travail théorique dans les interventions amènera à comprendre et à expliquer par la théorie les changements opérés.

Différentes applications aux phénomènes sociaux

Dans leur livre « La méthode d'analyse de groupe » (3), Luc Van Campenhout, Jean-Michel Chaumont et Abraham Franssen décrivent le chemin parcouru depuis les premières expériences pilotées par le professeur Mercier en 1981. Même si elle n'a pas changé fondamentalement, la méthode d'analyse en groupe a été largement systématisée et enrichie. Elle a été appliquée à plusieurs phénomènes sociaux et dans de nombreux groupes

différents. Son domaine privilégié de recherche est toutefois celui de l'analyse des transformations de l'action publique.

Les présupposés qui guident les chercheurs sont clairement que « la compétence des acteurs » est le ressort de la méthode. Ceux-ci sont co producteurs de connaissances sur leur propre expérience et sur les situations auxquelles ils sont confrontés.

On insiste également sur les règles déontologiques à respecter absolument pour éviter les dérives : s'abstenir de jugement normatif, ne pas attaquer les personnes, respecter la confidentialité des échanges, participer à l'ensemble du travail sauf cas de force majeure.

Les étapes de l'analyse en groupe

Quatre phases qui se rapprochent de la méthode originale sont proposées par les chercheurs. Cependant, l'équipe du département de sociologie des Facultés Universitaires Saint Louis (Bruxelles) a proposé de détailler ces phases, toujours dans l'esprit de l'analyse en groupe telle qu'elle a été définie par Michel Mercier.

Première phase : le récit

Partir d'un récit permet d'ancrer le travail dans la réalité. Celui-ci n'en est pas moins déjà lui-même une interprétation de la réalité.

Un bon récit doit porter sur des éléments jugés intéressants au regard de la recherche. Ce doit être une histoire vraie qui implique directement la narratrice ou le narrateur.

L'exposé des différentes propositions de récits et la procédure de choix de ceux-ci permettent déjà de se faire une bonne idée générale des préoccupations des participants.

L'exposé des enjeux précise pourquoi la(e) narratrice(eur) a choisi cette expérience-là, de quoi elle lui semble révélatrice etc.

Les questions d'information permettent à la(e) narratrice(eur) d'apporter des informations supplémentaires au groupe et aussi de prendre distance par rapport à l'expérience, cela favorise par là sa réflexivité.

On doit s'en tenir ici strictement aux faits

Deuxième phase : les interprétations

L'animateur est garant de la stricte application des règles et procédures de travail. Chacun est sur pied d'égalité morale avec les autres, ce qui lui permet de s'exprimer sans crainte et d'écouter les participants dont les points de vue divergent parfois fortement du sien.

Une interprétation est une tentative de rendre intelligible la situation exposée dans le récit (en tout ou en partie). Ces interprétations sont notées au fur et à mesure par l'animateur et les chercheurs qui tentent déjà de les organiser.

Deux tours de table, clôturés chacun par les réactions de la narratrice ou du narrateur et entre lesquels on réécoute le récit.

Tableau 1

| Première phase : le récit | |
|---|---|
| 1 ^e étape | Propositions de récits |
| 2 ^e étape | Choix des récits analysés |
| 3 ^e étape | Narration |
| 4 ^e étape | Enjeux vus par la narratrice ou le narrateur |
| 5 ^e étape | Questions d'information |
| Deuxième phase : les interprétations | |
| 6 ^e étape | Premier tour de table |
| 7 ^e étape | Réactions de la narratrice ou du narrateur |
| 8 ^e étape | Réécoute du récit |
| 9 ^e étape | Deuxième tour de table |
| 10 ^e étape | Réactions de la narratrice ou du narrateur |
| Troisième phase : l'analyse | |
| 11 ^e étape | Convergences et divergences |
| 12 ^e étape | Apports théoriques |
| 13 ^e étape | Hypothèses des chercheurs et nouvelle problématique |
| Quatrième phase : perspectives pratiques et évaluation | |
| 14 ^e étape | Perspectives pratiques |
| 15 ^e étape | Évaluation |

Lors du second tour de table, les participants peuvent s'exprimer non seulement sur la situation décrite mais aussi sur les interprétations des autres personnes présentes.

Troisième phase : l'analyse

La onzième étape, intitulée « convergences et divergences » vise à organiser les dizaines d'interprétations proposées, d'une manière claire et cohérente en reprenant tout le travail du groupe et en faisant voir ses lignes de forces, mais aussi et surtout ses tensions.

Le critère principal pour le schéma de structuration des interprétations est sa pertinence par rapport aux contenus et sa capacité à en dévoiler les axes forts et les contrastes. Le double souci est de ne pas trahir les interprétations des membres du groupe et de les articuler de façon cohérente.

Les chercheurs doivent être particulièrement attentifs à repérer les « dissonances » ou les interprétations qui divergent de celles de la majorité (surtout s'il s'agit d'un groupe homogène). Celles-ci peuvent être très discrètes, or ce sont les divergences d'interprétation qui permettent de creuser l'analyse.

Il doit y avoir un accord sur les désaccords. En effet, le groupe doit pouvoir se reconnaître dans le schéma élaboré par les chercheurs structurant les convergences et les divergences. Cette étape aboutit ainsi à une clarification et à une reconnaissance collective des enjeux et des lieux de conflit.

Dans la 3^e phase du processus, les chercheurs commencent petit à petit à introduire des notions ou des outils d'analyse tirés de leurs propres disciplines. Ceci afin d'arriver à une théorisation sociologique cohérente qui confère à la situation un maximum de lisibilité. Cependant, cette élaboration théorique est progressive, elle ne peut en aucun cas se substituer à l'analyse collective. Ces propositions sont constamment soumises à la discussion du groupe et n'ont pour seul but que de lui fournir les ressources nécessaires pour avancer.

Les chercheurs peuvent ainsi fournir comme apports théoriques : la clarification des concepts, la distinction entre les registres (normatif, descriptif et explicatif), l'articulation entre les différents niveaux d'analyse d'une situation sociale (interpersonnel, groupal, organisationnel, institutionnel ou macrosocial) etc.

Ensuite, les chercheurs doivent pouvoir recadrer le travail dans son environnement intellectuel (par exemple d'autres travaux d'analyse de groupe, des repères en sciences sociales dans le domaine étudié ou plus largement les principales clés de compréhension élaborées par les sciences sociales).

Lors de la 13^e étape : les chercheurs proposent leurs hypothèses qui débouchent sur des nouvelles problématiques. Les participants les discutent, se les approprient ou non et proposent éventuellement d'autres pistes. Dans cette étape, la méthode se révèle elle-même comme un processus de coopération

conflictuelle entre les acteurs sociaux et les chercheurs, les uns et les autres n'ayant pas nécessairement les mêmes enjeux ; les hypothèses reflétant éventuellement des « vérités » que le groupe ne voyait pas ou avait tendance à refouler. Néanmoins, dans la mesure où cette dimension conflictuelle est assumée et exploitée, elle permet à chacun un surcroît de réflexivité.

Quatrième phase : perspectives pratiques et évaluation

La méthode induit elle-même un lien spécifique entre théorie et pratique grâce à l'implication des acteurs concernés. Si l'analyse en groupe est souvent mise sur pied pour mieux comprendre une situation problématique ou cerner la nature d'un phénomène, ce n'est qu'après coup que les acteurs décident éventuellement d'en tirer les conséquences.

Un processus de changement auquel les acteurs s'associent avec motivation suppose un processus d'apprentissage mutuel impliquant la capacité de prendre en compte les points de vue et les intérêts des autres. C'est-à-dire d'assumer la dimension de coopération conflictuelle et donc d'indétermination relative de toute dynamique collective, s'écartant ainsi des plans trop rigides et soi-disant rationnels. Introduire le changement revient à transformer les règles du jeu sur base desquelles les acteurs s'étaient organisés, à remettre en cause certains avantages ou privilèges, à créer du doute et de l'incertitude.

On passe ainsi du registre explicatif au registre éthique et normatif ce qui implique de faire des choix qui doivent être assumés en tant que tels.

L'élaboration des perspectives pratiques se fait selon les mêmes procédures que celles qui ont prévalu pour l'analyse de groupe : rappel des finalités du travail, regroupement des propositions, convergences et divergences de confrontation, discussion et structuration des propositions afin d'en faire ressortir le sens.

Chaque travail doit se conclure impérativement par une évaluation. Celle-ci est souvent un ultime moment de réflexivité intersubjective. Il faut distinguer l'évaluation du dispositif et celle des enseignements du travail en groupe.

Un rapport doit terminer le processus d'analyse en groupe (fidélité aux propos et exhaustivité). Celui-ci doit faire l'objet d'un feed-back des participants avant le rapport définitif.

Une application actuelle : le projet Equal sur la mise à l'emploi de populations vulnérables

Le projet européen Equal, piloté par le département de psychologie des Facultés de Namur, s'inscrit dans le thème « faciliter l'accès à l'emploi aux personnes vulnérables ». Une première recherche exploratoire a mis en

évidence que l'analyse de l'action sociale de mise à l'emploi du public fragilisé (immigrés, chômeurs de longue durée, personnes handicapées etc.) pouvait s'articuler autour de 3 pôles essentiels : les réseaux, l'accompagnement et les représentations sociales. Dans ce cadre, l'objectif de notre projet est d'élaborer avec nos différents partenaires, une analyse qualitative de l'accompagnement à l'emploi en prenant en compte l'articulation de ces 3 pôles.

Les premiers résultats théoriques de notre travail sont illustrés par l'hypothèse que l'accompagnement interindividuel s'inscrit dans des confrontations d'interventions au sein des réseaux : il n'y a pas d'accompagnement sans réseau ni de réseau sans accompagnement. L'action au sein des réseaux est elle-même déterminée par les représentations sociales de tous les acteurs en jeu dans ce processus d'accompagnement. Certaines représentations sont communes aux différents acteurs et se rapprochent du noyau central, par contre d'autres représentations sont différentes et se rapprochent du noyau périphérique qui lui-même est déterminé par les attitudes et les comportements.

Dynamique du formel et de l'informel

Les résultats de nos travaux ont permis de dégager qu'à chaque niveau il existe du formel ou du stable, et de l'informel ou du plus labile. On en déduit également qu'il existe une dialectique du formel et de l'informel qui se joue dans ces trois niveaux :

- Au niveau de l'accompagnement :
Ce qui est formel et stable, ce sont les normes (les normes d'agrégation, d'intervention, les normes auxquelles doivent se conformer les acteurs de l'accompagnement : les accompagnateurs et les accompagnés).
La dimension informelle est la relation elle-même où le processus de co-création dépasse la dimension stable et rigide de l'accompagnement.
- Au niveau des réseaux :
La dimension formelle, ce sont les institutions hiérarchisées, formalisées qui entrent en jeu dans le réseau et qui définissent les règles et les normes d'intervention
La dimension informelle, ce sont les travailleurs de terrain qui ont créé des liens autour de leurs interventions et de leur pratique et constituent la dynamique même du réseau par leur proximité avec les bénéficiaires.
- Au niveau des représentations sociales :
La dimension formelle serait le noyau central des représentations sociales tel qu'il a été mis en évidence par Abric et Moscovici. Celui-ci peut parfois remonter jusqu'au Moyen Age ou à l'Antiquité, par exemple en ce qui

concerne les personnes handicapées. Le noyau central est rigide et stable mais permet le partage d'évidences communes entre les différents acteurs

La dimension informelle serait formée des éléments périphériques décrits par le même auteur, ceux-ci sont déterminés par l'action et les attitudes et peuvent à leur tour modifier l'action et les attitudes. Ils constituent la partie des représentations sociales la plus labile et la plus adaptable aux circonstances. Il y a dans les représentations sociales une véritable hiérarchie des représentations.

On constate qu'à chacun de ces trois niveaux, il existe une dimension stable et une dimension labile. Il y a à la fois des rigidités organisationnelles formelles et des plasticités, des variabilités ou des souplesses propres à l'être humain dans son action sociale.

Spécificité de l'accompagnement

Actuellement, on est en train de passer, d'un modèle « traditionnel » d'assistance à une nouvelle logique d'accompagnement en ce qui concerne l'action sociale. Néanmoins on constate dans nos recherches que les deux modèles sont encore souvent imbriqués l'un dans l'autre et que les freins au changement peuvent se trouver aussi bien chez la personne accompagnante que la personne accompagnée.

Nous faisons référence ici à une note de recherche rédigée par Jean-Pierre Pasleau pour notre projet Equal.

▪ L'assistance :

Le sujet est aidé mais n'est pas acteur. Il y a une relation de domination du travailleur social vis-à-vis de la personne accompagnée

- Dans le travail d'assistance, c'est le travailleur social qui est actif, le bénéficiaire est systématiquement placé en position de passivité ;
- Le bénéficiaire de l'aide sociale est constamment centré sur son problème auquel il est largement identifié, il devient « le chômeur », « le handicapé », « le sous-qualifié »...
- Cette identification au problème se traduit par une lourde disqualification des personnes qui renforce la marginalité ou l'exclusion - effet pervers majeur du chômage de longue durée, par exemple, en Belgique.
- Dans ce mode d'action sociale, les solutions sont celles du travailleur social et pas celle de son « client ». Leur mise en œuvre s'en trouve évidemment fragilisée.

- L'accompagnement : le sujet est acteur de l'action sociale

Dans le nouveau modèle, se développe une logique d'accompagnement qui prend systématiquement le contre-pied du mode d'action traditionnel. C'est un processus de co-création, une relation émancipatoire suivant la pensée de Habermas (4)

- Dans l'accompagnement, le bénéficiaire est placé systématiquement en position active à toutes les étapes du processus, de la demande initiale à la dernière intervention.
- Le travail est constamment construit sur les ressources de la personne et sur leur développement en un processus qui suppose la durée et l'adaptation au rythme d'évolution personnelle de chaque demandeur. On travaille ainsi par objectifs opérationnels successifs qui accompagnent le développement des potentialités de chacun.
- La valorisation de la personne est une préoccupation et une priorité permanente.
- La formulation des demandes mais, surtout, celle des solutions et des objectifs est entièrement de la responsabilité du bénéficiaire. Les professionnels se limitant, selon le nouveau concept de référence, à un rôle d'accompagnants.

Cette transformation du discours idéologique et politique se traduit par une évolution des projets pédagogiques et des pratiques de terrain. On est bien dans le changement de paradigme traduit dans la Déclaration de Madrid (5) où l'on passe d'une conception de politique de la santé à une conception de politique d'action sociale et où le sujet qui fait l'objet de l'intervention doit aussi être acteur de l'intervention (6).

Spécificité des réseaux

- Le réseau a une dimension formelle qui prescrit la coordination. C'est la part des institutions hiérarchisées qui détiennent le pouvoir et déterminent les règles de fonctionnement.
- La dimension informelle du réseau est celle où les bénéficiaires, en collaboration avec les intervenants de terrain, sont au centre de la coordination et se réapproprient le sens des interventions : participation (*peer counselling*) et réappropriation (*empowerment*)
- Il faut que les deux aspects s'articulent bien pour que cela fonctionne.

L'éthologie nous montre que les groupes de primates instaurent une hiérarchie rigide qui permet d'économiser l'énergie des membres du groupe. Ceux-ci ne se battent plus pour la nourriture, l'accès au partenaire sexuel ou la

place dans le groupe. Donc la hiérarchie et la coordination formelle chez les primates permettent de faciliter le fonctionnement social.

Mais l'être humain échappe au déterminisme biologique, c'est pourquoi il faut respecter une certaine plasticité dans les relations entre humains.

Le terrain lui, a besoin d'une coordination personnalisée pour chaque bénéficiaire mais en même temps il faut une formalisation pour empêcher que les actions aillent dans tous les sens. Cela correspond au besoin des intervenants et des bénéficiaires de pouvoir se situer et voir clair dans le processus.

D'autre part, sans une part de formalisation, il y aurait une énorme consommation d'énergie et l'absence de possibilité de travailler ensemble.

D'un autre côté, la coordination formelle, pour être acceptée par les parties et pour être efficace, doit tenir compte de la réalité de la base et s'empêcher de rigidifier les relations sociales entre intervenants et entre intervenants et bénéficiaires. Elle doit donc être à l'écoute et avoir la capacité d'intégrer dans son fonctionnement une part de la plasticité et de la souplesse exigées par le terrain. Il s'agit de mettre en place des processus organisationnels et souples (7).

Le rôle du projet personnalisé d'intervention (PPI)

Le PPI est un lieu de coordination exemplaire entre le formel et l'informel. Tous les acteurs tombent d'accord sur un projet d'intervention pour tel ou tel bénéficiaire. Un contrat s'établit qui comporte toujours certains éléments : les objectifs, les échéances, le type d'outil qu'on va utiliser, le type d'intervention, les obligations des intervenants et les obligations des bénéficiaires. Le projet personnalisé d'intervention porte bien son nom : un projet personnalisé qui part de la personne pour une intervention coordonnée. C'est une tentative de concilier le formel et l'informel, la personnalisation et la standardisation. Au Québec, les PSI, plans de service individualisés appliquent un peu la même logique. Le plan de services tient compte de l'individu mais organise l'action.

Néanmoins, selon certains auteurs, le PSI serait plus rigide que le PPI. Il mettrait davantage l'accent sur le formalisme que sur le projet. L'intervention dépasse la philosophie du service tandis que le personnalisé introduit une dynamique qui va au-delà de l'individualisé.

C'est vraiment l'articulation du formel et de l'informel, du coordonné et du plus plastique.

Les représentations sociales

▪ Partie formelle :

Le noyau central est la partie stable, rigide, structurante qui a son utilité : il favorise la communication : ce sont les choses dont on ne discute plus, les évidences communes. Même si elles sont fausses, elles permettent la communication et l'économie d'énergie en nous épargnant de devoir chaque fois redéfinir ce qu'on entend par tel et tel objet ou concept.

▪ Partie informelle :

Les éléments périphériques des représentations sociales sont déterminés par les actions et déterminent nos actions. Ils sont plus susceptibles de se modifier, contrairement au noyau central qui peut mettre des siècles à changer. Les éléments périphériques des représentations sociales déterminent davantage nos attitudes ponctuelles et seront plus influencés par les actions et les attitudes auxquelles nous sommes soumis habituellement.

Par exemple si on nous répète que la femme est l'égale de l'homme, cela va quand même changer certaines attitudes, même si fondamentalement bien des choses restent stables au sein du noyau central des représentations sociales.

Dans le champ des représentations sociales, ce qui détermine les éléments périphériques et leur permet de changer et de modifier les attitudes, ce sont :

- l'objet des représentations : les femmes font beaucoup plus qu'avant des études qui les mènent à des postes importants
- les relations à l'objet des représentations : le fait d'avoir des relations de travail avec des femmes occupant des postes importants peut changer les attitudes de certains hommes
- les idéologies et les modèles culturels : du côté des idéologies, l'image de la femme peut changer suivant les groupes sociaux (l'égalité hommes – femmes est plus prégnante dans les groupes intellectuels), du côté du modèle culturel, nous sommes dans une culture où les rapports entre féminité et masculinité se sont modifiés (8).

Rôle des recherches et des expériences alternatives

Les recherches font prendre conscience de nos représentations sociales et donc peuvent faire évoluer les idées et les attitudes.

Les expériences alternatives permettent également de faire changer les attitudes.

Dans le champ de la mise à l'emploi des personnes handicapées, on a observé dans les Cap Emploi en France, que le fait d'intégrer des personnes handicapées en entreprise ordinaire changeait l'objet des représentations c'est-

à-dire la personne handicapée qui développait une estime de soi plus valorisante. Cela transformait aussi dans un sens positif les relations des collègues et des employeurs à l'objet des représentations : les personnes handicapées. De plus cette expérience a modifié en partie l'idéologie de ces personnes. Par exemple, on a observé que les employeurs de PME développaient l'image de la motivation de la personne handicapée tandis que dans les grandes entreprises, c'est l'image de la compétence qui était mise en avant.

Le service public et l'associatif

Il y a un fonds commun de tensions entre d'une part le service public qui édicte des lois, définit des normes d'action, gère, coordonne, et d'autre part l'associatif qui doit se conformer aux règles mais qui en même temps développe une action militante et interpelle le pouvoir politique à partir de sa pratique.

On constate qu'il y a une tendance de l'informel à entrer dans le moule du formel ou peut-être bien une tendance du formel à « aspirer » vers lui l'informel.

Par exemple en Belgique, beaucoup de mouvements sociaux se sont institutionnalisés (mutuelles, syndicats etc.) et sont devenus parties prenantes du pouvoir de décision (le pacte associatif). Ce faisant la distance fructueuse entre le formel et l'informel s'est quelque peu effacée. Les conflits sont évités, mais la dynamique entre les deux pôles qui était source d'évolution sociale s'est essoufflée.

On peut établir un parallèle entre la dynamique des conflits entre formel et informel au niveau politique, dynamique qui est source des évolutions sociales futures, et les conflits d'interprétations dans l'analyse en groupe, où les convergences et les divergences sont sources de nouvelles compréhensions dans la méthode qualitative.

Nouvelles élaborations théoriques/tests empiriques

A partir des études de cas travaillés dans notre groupe Equal, nous avons élaboré les présupposés théoriques que nous venons de citer plus haut. En prenant comme base ce fondement théorique, nous avons élaboré des hypothèses à tester dans le cadre du projet Equal, à la fois au niveau national et transnational. Les résultats de ces tests d'hypothèses théoriques seront confrontés entre eux, toujours en utilisant la méthode d'analyse de groupe de confrontations des convergences et des divergences.

Le rôle des chercheurs est de dégager des invariants, des convergences théoriques, comme par exemple l'articulation du formel et de l'informel aux

différents niveaux de l'accompagnement, des représentations sociales et des réseaux. Compte tenu des interprétations des observations et de la réflexion de formalisation faite en groupe, les chercheurs proposent des hypothèses, des affirmations à tester en groupe. Ce travail de test doit donner lieu à de nouvelles confrontations pour avancer dans ces hypothèses. Le chercheur joue un rôle actif de synthèse et de mise en évidence d'hypothèses pour favoriser les confrontations d'interprétations.

On ne prétend donc pas à l'objectivité mais à une certaine formalisation qui permet des allers et retours entre la théorie élaborée et la réalité empirique. C'est ce qu'on appelle le « cercle herméneutique » en épistémologie : la théorie est confrontée à la réalité et la réalité à son tour modifie la théorie qui permet de nouvelles interprétations dans le retour à la réalité. Il y a une transformation mutuelle de la théorie et de la réalité qu'on retrouve dans toute démarche scientifique.

Hypothèses proposées en vue d'un test empirique aux différents groupes du projet transnational Equal

Première affirmation

- Le réseau est une organisation porteuse de changement si et seulement si le bénéficiaire est au centre
- Analyse : définir ce qu'on entend par « réseau », « changement » et « bénéficiaire au centre ». Attention au « si et seulement si »

Deuxième affirmation

- Ce qui dynamise le réseau, l'accompagnement et les représentations sociales, ce sont les contradictions entre le formel et l'informel
- Analyse : Chacun des éléments peut être envisagé séparément. Ensuite, on peut proposer une hiérarchisation ou une concomitance

Troisième affirmation

- Une relation de qualité (de confiance, égalitaire, de reconnaissance mutuelle et d'autonomie du bénéficiaire) est la condition nécessaire et suffisante pour la réalisation d'un processus d'accompagnement
- Analyser : « relation de qualité », « réalisation d'un processus d'accompagnement » et « condition nécessaire et suffisante »

Quatrième affirmation

- L'accompagnement vise à restaurer le lien informel pour réintroduire le bénéficiaire dans des liens formels
- Analyse : définir « lien informel dans l'accompagnement » et « lien formel dans la vie sociale »

Cinquième affirmation

- Le travail salarié reste une valeur dominante dans le système de représentations sociales et les pratiques d'intervention sociale
- Analyse : distinguer ou articuler « représentations sociales » et « pratiques d'intervention sociale ». Dans la théorie des représentations sociales, ces 2 dimensions interagissent

Sixième affirmation

- Les représentations que les acteurs ont les uns des autres déterminent le fonctionnement des réseaux et le fonctionnement de l'accompagnement
- Analyse : définir de quels acteurs on parle:
 - par exemple dans les réseaux : la hiérarchie, les professionnels intermédiaires, les bénéficiaires.
- Par ex. dans l'accompagnement: l'accompagnateur, les membres du réseau, les bénéficiaires

On peut envisager séparément ou simultanément « réseaux et accompagnement ». Il faut peut-être distinguer : représentations sociales, représentations individuelles, attitudes et opinions (voir théorie des représentations sociales).

Dans cette étape de notre travail, des hypothèses seront donc proposées par les chercheurs pour les tester dans ces groupes de nationalité et de culture différente.

Ce travail doit permettre de faire émerger de nouveaux conflits d'interprétation qui risquent de transformer à leur tour les hypothèses. Les grands postulats qui sous-tendent nos hypothèses comme l'articulation du formel et de l'informel seront peut-être transformés eux aussi. En effet, cette démarche de recherche de vérité n'est jamais finie et on ne prétend jamais déboucher sur une vérité absolue.

Références

Ricoeur, P., *De l'interprétation*, Seuil, Paris, 1965

Mercier, M., et al, *Animation en milieu populaire ? Vers une approche pluridisciplinaire de la marginalité*, Fédération des Maisons de Jeunes en milieu populaire, Bruxelles, 1981

Van Campenhoudt L., Chaumont J.-M., Franssen A., *La méthode d'analyse en groupe. Applications aux phénomènes sociaux*, Dunod, 2005

Habermas, J., *Théorie de l'agir communicationnel*, 2 volumes, Fayard, Paris, 1987

voir www.madriddeclaration.org

- Gubbels, A., *Un changement de paradigme pour les politiques européennes relatives au handicap ?* in Handicap – Revue de sciences humaines et sociales N° 94-95 – 2002
- Nizet, J., Pichault F., Rousseau M., *Comprendre les organisations. Mintzberg à l'épreuve des faits*, Morin, Paris, 1995
- Héritier, F., *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, éd. Odile Jacob, Paris, 1996